



**SOCIÉTÉ MILITAIRE  
DU CANTON DE GENÈVE**

SECTION CANTONALE DE LA  
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

# ECLAIRAGE

4 | 2018



**LA MENACE TERRORISTE  
EN SUISSE**

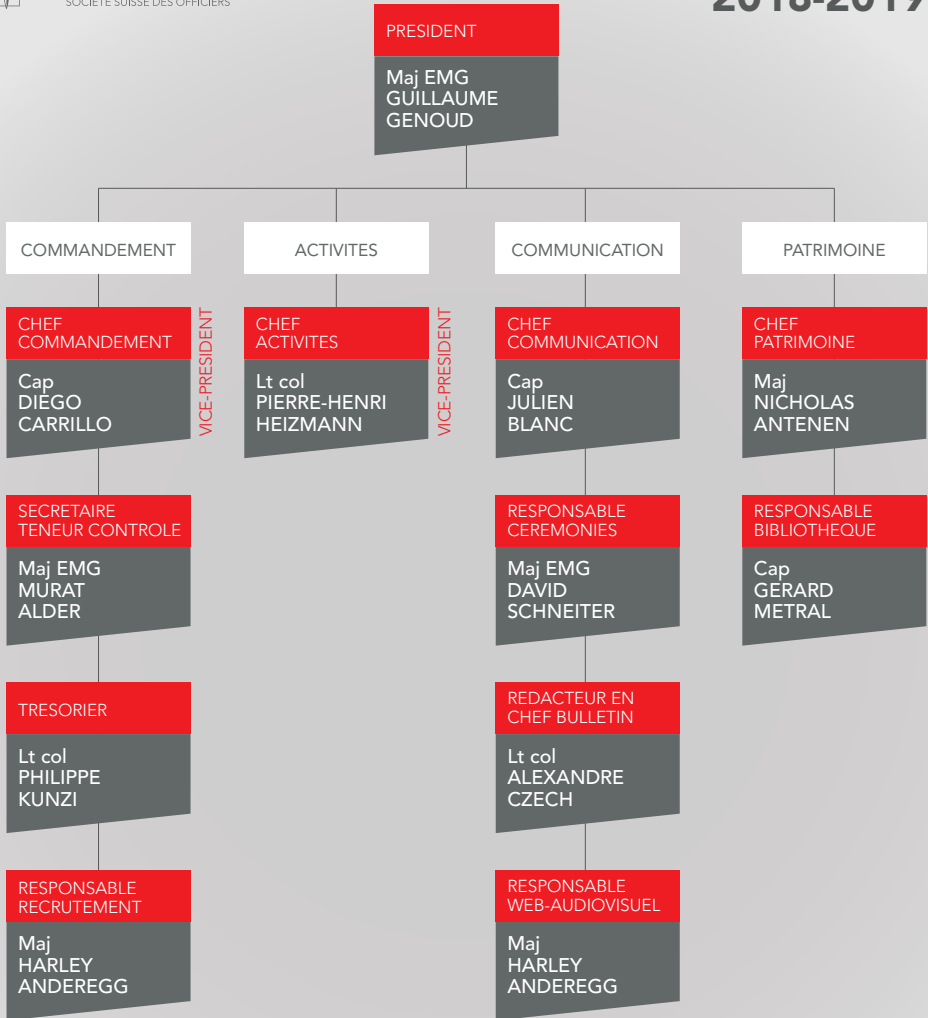
**POINT DE SITUATION  
AVEC LA SSO**

**TIA ET BAL SMG 2018**

**PROGRAMME  
DES CONFÉRENCES  
DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2019**

72<sup>ÈME</sup> ANNÉE

BULLETIN D'INFORMATION AUX MEMBRES  
SOCIÉTÉ FONDÉE EN 1825 PAR LE GÉNÉRAL G.-H. DUFOUR



**ATTACHES AUX TRAVAUX DU COMITE**

DELEGUE  
SSO

Maj  
PATRICK  
MAYER

PRESIDENT  
SECTION DE TIR

Cap  
JEAN-DANIEL  
GERBER

REPRESENTANT  
AVIA GENEVE

Col  
GILLES  
BOURQUIN

# EDITORIAL : BILAN 2018, PERSPECTIVES 2019 ET VŒUX DU PRÉSIDENT DE LA SMG

Mesdames et Messieurs les officiers, chers Camarades,

L'assemblée générale 2018 a permis de tirer un bilan positif de l'année écoulée.

Les membres du comité, que je remercie très chaleureusement, ont travaillé avec passion et ardeur, ce qui a permis la réalisation de nombreux projets.

Le site internet, remis au goût du jour, propose maintenant une bourse à l'emploi, permettant ainsi de mettre en relation les officiers en recherche de travail avec les cadres de la SMG. De même, la liste des 4'958 ouvrages propriété de notre société, véritable trésor historique, et dûment répertoriés, est disponible en ligne, à disposition de chacun des membres pour emprunt.

Les conférences-lunch, les sorties extra-muros ainsi que le fabuleux bal organisé en septembre par un comité ad hoc ont offert l'occasion aux différentes générations de se mélanger et de partager, en tout convivialité, leurs expériences civiles et militaires. La rencontre politico-militaire de novembre a permis de démontrer que nous, officiers de Genève, sommes clairement impliqués en faveur de notre armée de milice.

Je remercie tout particulièrement à travers ces lignes le Lt col Marc-Ariel Zacharia qui a œuvré 15 ans au sein de la rédaction du bulletin et qui, après 9 ans comme rédacteur en chef, a décidé de s'orienter vers de nouveaux défis. Son engagement pour ÉclairaGE a été exemplaire. Je souhaite la bienvenue au nouveau rédacteur en chef, le Lt col Alexandre Czech, le remercie d'avoir accepté cette lourde responsabilité et lui souhaite, ainsi qu'à son comité de rédaction, un franc succès pour les nombreuses années à venir.

La première séance de travail du nouveau comité a permis de définir les buts pour 2019.

Un concept de réfection du local, l'ouverture de certaines activités aux familles ainsi qu'un projet de partenariat avec les entreprises privées seront les principaux travaux pour l'année à venir.

L'effort principal sera porté sur notre implication auprès de la SSO, afin de soutenir activement notre armée et de défendre, entre autres, le projet « Air 2030 » ainsi qu'une réforme du service civil visant à recadrer les conditions pour y accéder.

Alors que nous avons fêté en 2018 le centenaire de la « Der des Ders », le monde s'apprête à ouvrir son chapitre le plus périlleux depuis des décennies. De la crise mondiale des réfugiés à la prolifération du terrorisme (plus de 130 actes terroristes recensés dans le monde en 2018, dont 16 en Occident) à la notion de « menace militaire russe » qui s'installe dans le débat stratégique européen et euro-atlantique, la situation internationale n'a jamais été aussi tendue depuis la fin de la guerre froide. En Suisse, les dépenses allouées à la défense n'ont jamais été aussi basses, les effectifs aussi réduits et les détracteurs aussi bruyants. C'est à nous, officiers de milice, de soutenir haut et fort notre armée auprès de nos politiciens, auprès de nos amis et auprès de nos voisins! Je vous souhaite à toutes et à tous, très chères et chers camarades, de très belles fêtes de fin d'année en famille ainsi qu'une année 2019 synonyme de santé, de sérénité et comblée de défis enrichissants.

Vive Genève, vive la Suisse, vive notre armée de milice!

**Maj EMG Guillaume Genoud**

Président



## ECLAIRAGE

Bulletin indépendant d'information aux membres de la Société Militaire du canton de Genève depuis 1947

<b>Tirage</b>	1'000 exemplaires, 4 numéros par an en 2018
<b>Editeur</b>	Société militaire du canton de Genève (SMG)
<b>Rédacteur en chef</b>	Lt col Alexandre CZECH – a.czech@smg-ge.ch
<b>Rédacteur en chef adjoint</b>	Vacant
<b>Equipe de rédaction</b>	Col Christian REY, maj Pierre BYDZOVSKY, cap Marc-André BASCHY, cap Charles-Louis NOTTER, cap Lancelot WACK. Monsieur Stéphane DUTU (comptes-rendus des conférences)
<b>Impression</b>	Imprimerie Nationale, Rochat - Baumann SA www.imprimerienationale.ch

## SOCIETE MILITAIRE DU CANTON DE GENEVE (SMG)

Fondée en 1825 par le Général Guillaume Henri Dufour  
Section cantonale de la Société Suisse des Officiers (SSO)

<b>Président</b>	Maj EMG Guillaume GENOUD - g.genoud@smg-ge.ch
<b>Vice présidents</b>	Lt col Pierre-Henri HEIZMANN - ph.heizmann@smg-ge.ch Cap Diego CARRILLO - d.carrillo@smg-ge.ch
<b>Conférences-lunch</b>	Lt col Pierre-Henri HEIZMANN ph.heizmann@smg-ge.ch - 079 594 36 70
<b>Section de tir</b>	Cap Jean-Daniel GERBER (Président) - jd.gerber@smg-ge.ch
<b>Porte drapeau</b>	App André BOCCARD
<b>Courrier</b>	Société militaire de Genève, 1200 Genève
<b>CCP</b>	12-188-7
<b>Local</b>	Rue des Granges 5, 1204 Genève - 022 310 39 45
<b>Site web</b>	www.smg-ge.ch
<b>Webmaster</b>	Maj Harley ANDEREGG - h.anderegg@smg-ge.ch
<b>Gestion membres</b>	Lt col Philippe KUNZI - p.kunzi@smg-ge.ch

### COUVERTURE

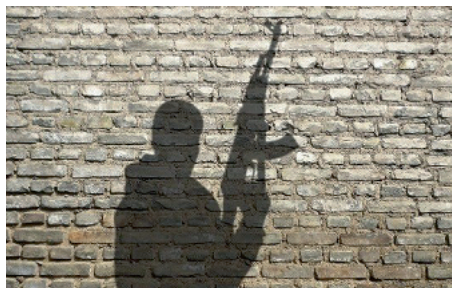
Reflet de la renaissance d'une belle et ancienne tradition des sociétés d'officiers avec le Bal SMG 2018, qui s'est déroulé à l'hôtel Le Richemond.

### 2° DE COUVERTURE

Organigramme du Comité de la SMG pour l'exercice 2018/2019.

# HISTOIRE DU TERRORISME

PAR LE BRIGADIER MICHEL CHABLOZ



En 16 ans, 31'000 actes terroristes ont été commis dans le monde. Cela représente en moyenne un attentat tous les six jours. L'ancien commandant de la brigade d'infanterie 2 puis de la Formation d'application de l'infanterie, a donné le 25 septembre au local de la SMG un cours magistral sur l'histoire du terrorisme.

Pour Sun Zi, le terrorisme peut se définir comme la méthode suivante : « Tuer un, être vu par mille ». C'est en somme une « *propagande par l'action (...), la politique du chaos et de la division* ». Sans s'attarder sur de vaines définitions, l'ancien directeur scientifique puis président du Centre d'Histoire et de Prospective Militaires (CHPM) a retracé les étapes d'un groupe terroriste : tout d'abord le recrutement, ensuite la sensibilisation, puis vient l'acquisition de la légitimité et enfin, l'obtention de concessions. Il montre que les premières organisations terroristes remontent aux temps bibliques.

Le terrorisme se distingue de la guérilla car il ne connaît pas de secteur géographique ou de sanctuaire. Il se pratique avec de petites équipes : les cellules ou unités se limitent à quelques personnes. On emploie de préférence des explosifs, improvisés ou récupérés, fonctionnant en principe à distance. La guérilla, elle, nécessite généralement des unités constituées de la taille d'une compagnie ou au moins d'une section ; ces unités sont équipées d'armements équivalents aux armées régulières.

Le terrorisme contemporain a été marqué par trois évolutions. A partir de 1968, le développement du terrorisme palestinien (OLP) a marqué les esprits, par le détournement d'avions et une action internationale. Au cours des années 1970-1980, l'Amérique latine a généré plusieurs groupements d'obédience généralement marxiste-léniniste. Ceux-ci se sont rapidement étendus à l'Europe. Enfin la période la plus récente est évidemment marquée par l'appel au clash des civilisations et à la guerre religieuse voire identitaire. On assiste alors à une escalade des moyens, dont les effets sont démultipliés par les mass media mondialisés.

Pour notre orateur, le couple terrorisme – médias est un « *couple pervers* ». La question de la censure, voire de l'autocensure des médias se pose. Pour autant, l'épisode du chat de Bruxelles le 22 mars 2016 ne doit pas nous empêcher d'appeler un chat un chat.

## La menace

L'histoire nous permet-elle de déceler quelques tendances dans l'action des mouvements terroristes ? Clairement, le terrorisme islamiste, moralisateur et vengeur, tient le devant de l'affiche. Les groupements d'extrême-gauche refluent. On assiste cependant à un développement de la criminalité organisée, qui sait parfois faire un mariage de raison avec des mouvements irrédentistes, régionaux ou séparatistes.

Les technologies évoluent, mais le terrorisme d'aujourd'hui est marqué par le « *low cost, high tech* ».

Col EMG Alexandre Vautravers

# QU'EN EST-IL DE LA MENACE TERRORISTE EN SUISSE ?

PAR FRANÇOIS MEYLAN

---

Selon François Meylan qui a longuement étudié les terrorismes basque (ETA), italien (mafias) et islamique (Al-Qaïda, Etat islamique), si le terrorisme est bien la manifestation d'une violence politique, les terroristes eux-mêmes ne sont pas motivés par l'idéologie. Ces derniers ne sont que des exécutants utilisés par des Etats et des forces idéologiques qui font appel à leurs services pour lancer des messages d'avertissement à ceux qui essaient d'entraver leurs projets politiques. Tout attentat devrait systématiquement susciter les deux questions suivantes :

- sur quel pied a-t-on marché ?
- quel est le message ?

La première question nous permet d'identifier le commanditaire de l'attaque terroriste. Quant à la deuxième, elle nous met sur la voie de ses intérêts, objectifs et lignes rouges.

L'homme politique vaudois considère que les auteurs des attentats ne sont que des criminels et des mercenaires sans foi ni loi qui tentent de donner une apparence de légitimité à leurs agissements en instrumentalisant des dogmes politiques ou religieux mal maîtrisés. Ainsi, dans le cas de Daech, François Meylan pense que non seulement ses combattants, mais également ses dirigeants n'ont pas de véritables connaissances de l'islam.

Comment alors combattre efficacement les mouvements terroristes se revendiquant de l'islam qui multiplient les attentats partout dans le monde ? Premièrement, il faudrait mettre un terme à l'hypocrisie des relations entre l'Occident et les pays du Golfe qui permet à nos dirigeants de fermer les yeux sur les agissements hostiles à notre égard de ces Etats et des organisations politiques qu'ils abritent - qui soutiennent, financent et manipulent les terroristes islamistes - afin de favoriser certains intérêts économiques puissants faisant affaire avec ces pays. Deuxièmement, nous devrions cesser d'intervenir militairement dans les pays du monde arabo-musulman où les terroristes

recrutent la plupart de leurs partisans, car ces agressions ne font que susciter de nouvelles vocations jihadistes. Troisièmement, les pays occidentaux devraient concentrer leurs ressources sur l'élimination du risque que ces terroristes représentent ici. Enfin, il serait opportun de les contrer dans nos pays avec les moyens les plus adaptés à la lutte anti-criminelle, à savoir les services de police, de renseignement et d'antiterrorisme. Ceux-ci sont les mieux placés pour déceler, notamment par des enquêtes de voisinage, des « ruptures d'ambiance » dans certains quartiers, afin de repérer, suivre et appréhender les individus fichés et non fichés qui en sont à l'origine. Individus dont le changement de comportement pourrait les entraîner à solliciter un réseau criminel pour ensuite basculer vers le terrorisme.

François Meylan estime que la menace terroriste en Suisse est moins importante que chez nos voisins du fait de notre neutralité qui nous a conduits à nous tenir sagement à l'écart des engagements armés des Occidentaux au Proche et Moyen Orient. Le conférencier a tout de même attiré notre attention sur le fait que le Kosovo possède de nombreuses caractéristiques d'un Etat mafieux. Ceci n'est pas sans danger pour la Suisse du fait des liens étroits qui existent entre ce pays et la très nombreuse communauté kosovare (180'000 personnes) résidant chez nous. Il a rappelé que des « ruptures d'ambiance » s'accroissent au Kosovo depuis plusieurs années (essor du voile islamique, multiplication des mosquées et imams radicaux financés principalement par la Turquie et les pays du Golfe, départ de plusieurs centaines de jeunes partis faire le jihad pour l'EI en Syrie). Cette évolution reflète l'emprise croissante des salafistes sur la société kosovare et pourrait impliquer une augmentation du risque terroriste aussi bien au Kosovo qu'en Suisse.

Le thème des liens entre terrorisme, crimi-

nalité et idéologie n'a pas manqué de nous interpellier et de susciter quelques réflexions personnelles.

Il est tout à fait exact qu'un certain nombre de terroristes sont au départ des criminels de droit commun. C'est notamment le cas, dans le milieu du terrorisme islamique aujourd'hui le plus actif en termes d'attentats, du Jordanien Abou Moussab Al-Zarqaoui (1966-2006). Il commence dans la vie par la petite délinquance<sup>1</sup> pour devenir ensuite caïd et souteneur dans la ville de Zarqa près d'Amman. Puis il fait la connaissance dans une école coranique du Palestinien Abdallah Azzam dont le surnom est « l'imam du jihad. » Celui-ci le convainc d'aller faire la guerre sainte contre les Soviétiques en Afghanistan où il se lie avec Oussama Ben Laden. Suite à l'intervention militaire des USA dans ce même pays en 2001, il s'enfuit en Iraq où il devient le chef local d'Al-Qaïda jusqu'à sa neutralisation en 2006 par les Américains.

Mohammed Merah (1988-2012), qui assassina des enfants juifs et des militaires à Toulouse et Montauban en 2012, avait également au départ un passé de criminel. Avant de devenir terroriste, il a déjà un casier judiciaire bien rempli.<sup>2</sup> C'est en prison qu'il commence à se radicaliser sous l'influence de sa mère et de l'un de ses frères. La fréquentation d'écoles coraniques à Toulouse, en Algérie et en Syrie a probablement renforcé ses convictions salafistes.

Sa rencontre en 2011 avec Moezzeddine Garsallaoui, l'islamiste tunisien membre d'Al-Qaïda, alors établi dans la zone tribale du Pakistan, est l'évènement provoquant son glissement vers le terrorisme. Ce dernier lui permet de recevoir, aux côtés d'autres recrues en provenance d'Europe, une formation au maniement

des armes et au combat rapproché dans un camp d'entraînement du Waziristan du Nord. Garsallaoui est vraisemblablement celui qui l'a convaincu de commettre ses attentats dans le sud-ouest de la France.

Intéressons-nous à présent au profil de Garsallaoui (1968-2012). Cet homme n'est pas un criminel quand il se lance dans le terrorisme en 1987 en rejoignant le groupe islamiste Hizb ut-Tahrir dont le but est de renverser par les armes le régime tunisien pour le remplacer par un califat.<sup>3</sup> Traqué par la police en 1990, il fuit la Tunisie et erre pendant des années dans d'autres pays maghrébins, ainsi qu'en Turquie et Syrie.

Il débarque illégalement à Lampedusa en 1995 et vit clandestinement en Italie pendant deux ans, notamment près de Milan où il a pu entrer en contact avec plusieurs cellules islamistes proches d'Al-Qaïda, en particulier avec le groupe Varese constitué de Tunisiens ayant des liens avec des islamistes de Fribourg en Suisse.

Ce n'est donc pas par hasard qu'il demande en 1997 l'asile politique à Guin (Düdingen), commune toute proche de Fribourg. Réfugié politique titulaire d'un permis B et vivant de l'aide sociale, il peut alors se consacrer pleinement pendant sept ans au développement du site islam-minbar.ch qui fait l'apologie du jihad, donne des conseils sur les techniques de combat et l'utilisation des explosifs, et publie des revendications de prises d'otages et d'attentats de groupes islamistes armés. Impressionné par l'efficacité de Garsallaoui et connaissant la tolérance des lois suisses concernant l'utilisation d'internet, Al-Qaïda confie alors au Tunisien l'organisation de ses communications cryptées que ce dernier transfère sur sa plateforme informatique. Garsallaoui n'est repéré qu'en 2004 par la police pakistanaise à l'occasion d'une revendication par islam-minbar.ch d'un attentat au Pakistan. Alerté, le SRC commence alors à suivre ses activités. L'islamiste est finalement arrêté par la police fribourgeoise en 2005 quand il conseille sur son site l'exécution de deux otages fran-

<sup>1</sup> « L'histoire secrète de Daech », Arte Reportage, 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=ATbgGSFYwXg>, consulté le 25.11.2017; « Al-Zarqaoui, le délinquant à l'origine de Daech », LeVif.be, 5.8.2015, <http://www.levif.be/actualite/international/al-zarqaoui-le-delinquant-a-l-origine-de-daech/article-normal-408653.html>, consulté le 25.11.2017.

<sup>2</sup> « Mohamed Merah, un type taciturne », Libération, 22.3.2012, [http://www.liberation.fr/societe/2012/03/22/mohamed-merah-un-type-taciturne\\_804865](http://www.liberation.fr/societe/2012/03/22/mohamed-merah-un-type-taciturne_804865), consulté le 25.11.2017.

<sup>3</sup> Jean-Paul Rouiller et François Rucht, *Le djihad comme destin*, Favre, Lausanne, 2016.

çais retenus en Iraq, ce qui représentait un franchissement de ligne rouge du point de vue des autorités suisses. Il est alors inculpé pour soutien à une organisation criminelle et provocation publique au crime ou à la violence. Condamné à six mois de prison ferme, il fait appel de cette décision et retrouve la liberté. Quelques mois avant la confirmation en appel de sa condamnation, il se sauve, via la Belgique et la Turquie, en zone tribale pakistanaise.

De son asile fribourgeois, Garsallaoui n'a pas fait que gérer une plateforme internet dédiée à la propagande et aux messages cryptés d'Al-Qaïda. Il a également recruté pour l'organisation terroriste de nombreux aspirants jihadistes francophones. Il continuera cette activité depuis le Pakistan où il sera finalement liquidé par un drone américain en 2012, peu après les attentats de Merah qui fut l'une de ses dernières recrues. Garsallaoui est l'exemple même du terroriste animé dès l'éveil de sa conscience politique par l'idéologie de l'islam radical.

L'Égyptien Hassan Al-Banna (1906-1949) est un autre exemple. Le grand-père maternel des islamologues Tariq et Hani Ramadan – qui ne cachent pas leur admiration pour leur aïeul<sup>4</sup> – s'engage très jeune pour la préservation de l'ordre moral islamique dans son entourage. Devenu instituteur, il fonde en 1928 la confrérie des Frères musulmans qui s'engage, d'abord par l'action sociale et politique puis par le terrorisme, pour le rétablissement d'une société intégralement islamique non seulement en Égypte mais aussi dans le monde entier.

Son programme est clairement défini dans un texte de 1941 intitulé «*Épîtres aux jeunes*»<sup>5</sup> dont les extraits suivants synthétisent bien sa vision du monde : «*Nous ne reconnaissons aucune organisation gouvernementale ne reposant pas sur des fondements islamiques (...). Nous voulons rassembler toutes les parties de la patrie islamique (...), tout empan de terre où il y a un musulman qui prononce Il n'y a pas de divinité si ce n'est Allah*». (...) Allah est

*notre but, le messenger d'Allah [Mahomet] est notre guide, le Coran est notre constitution, le jihad est notre chemin, la mort sur le sentier d'Allah est notre souhait ultime.* » En 1943, dans une «*Lettre des enseignements*»<sup>6</sup> destinée aux membres de l'Organisation spéciale, milice armée des Frères musulmans placée directement sous ses ordres et spécialisée dans les actions violentes, il définit clairement ce qu'il entend par petit et grand jihad : «*Le premier degré du jihad consiste à expulser le mal de son propre cœur ; le degré [du jihad] le plus élevé, c'est la lutte armée pour la cause d'Allah.*»

Suite aux assassinats des premiers ministres Ahmed Maher (1945) et Nokrachy Pacha (1948) attribués aux Frères musulmans, la confrérie est dissoute par le pouvoir égyptien. Un an plus tard, Al-Banna est assassiné par des agents au service du gouvernement.

Selon Emmanuel Razavi,<sup>7</sup> spécialiste des Frères musulmans, tous les groupes terroristes islamiques sont issus de ce mouvement ou ont été fortement influencés par son idéologie. Il est la matrice intellectuelle du terrorisme jihadiste. Cette analyse est partagée par le journaliste d'investigation Sylvain Besson<sup>8</sup> qui s'est intéressé au rôle déterminant de l'organisation dans le développement de l'islamisme en Europe et qualifie les Frères musulmans de sas vers le terrorisme.

Il existe de nombreux autres exemples de terroristes islamiques n'ayant pas d'antécédents criminels et possédant de solides connaissances de l'islam. Parmi les plus connus figurent :

- L'Irakien Abou Bakr Al-Baghdadi,<sup>9</sup> né en 1971, docteur en sciences islamiques de

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Emmanuel Razavi, *Frères musulmans dans l'ombre d'Al Qaeda*, Editions Jean-Cyrille Godefroy, 2005.

<sup>8</sup> Sylvain Besson, *La conquête de l'Occident*, Seuil, Paris, 2005.

<sup>9</sup> «*Le chef de Daech, Abou Bakr al-Baghdadi, serait toujours en vie*», Le Figaro, 1.9.2017, <http://www.lefigaro.fr/international/2017/09/01/01003-20170901ARTFIG00276-le-chef-de-daech-abou-bakr-al-baghdadi-serait-toujours-en-vie.php>, consulté le 25.11.2017.

<sup>4</sup> Caroline Fourest, *Frère Tariq*, Grasset, Paris, 2004; Mireille Vallette, *Le radicalisme dans les mosquées suisses*, Xenia, Sion, 2017.

<sup>5</sup> David Bénichou, Farhad Khosrokhavar et Philippe Migaux, *Le jihadisme*, Plon, Paris, 2015.



l'université d'Adhamiyah (banlieue de Bagdad), ancien Frère musulman et chef de l'Etat islamique depuis sa création en 2010,

- L'Egyptien Ayman Al-Zawahiri,<sup>10</sup> né en 1951, médecin de formation, passé par les Frères musulmans, aujourd'hui leader d'Al-Qaïda,
- Le Saoudien Oussama Ben Laden<sup>11</sup> (1957-2011), fils d'un entrepreneur milliardaire du bâtiment, fondateur et chef d'Al-Qaïda jusqu'à son exécution par une équipe SEAL,
- Le Palestinien Abdallah Azzam<sup>12</sup> (1941-1989), docteur en droit musulman de l'université Al-Azhar du Caire, professeur spécialiste de la charia à l'université d'Amman, Frère musulman, mentor de Ben Laden, d'Al-Zarqaoui et d'Al-Zawahiri, reconnu comme ayant joué un rôle capital dans la renaissance du jihad mondial depuis la guerre d'Afghanistan contre les Russes,
- L'Egyptien Muhammad Abd-Al-Salam Faraj<sup>13</sup> (1954-1982), employé administratif de l'université du Caire, autre théoricien de l'islam radical, condamné à mort pour avoir organisé le meurtre du président Anouar el-Sadate,
- L'Egyptien Sayed Qotb<sup>14</sup> (1906-1966), ancien fonctionnaire du ministère de l'éducation égyptien, idéologue en chef des Frères musulmans et théoricien du jihad, soupçonné d'avoir planifié une tentative d'assassinat du président Nasser, condamné à mort par pendaison.

S'il est incontestable que certains terroristes islamiques étaient auparavant des criminels de droit commun, il n'est pas moins indéniable que beaucoup n'ont pas trempé dans la criminalité avant de se lancer dans le terrorisme. C'est particulièrement le cas des leaders jihadistes les plus connus mentionnés précédemment. L'idéologie islamiste a toujours été le moteur de leurs actes. Ainsi, même si ses acteurs peuvent être manipulés par des Etats et des mouvements politico-religieux, nous percevons le terrorisme islamique lui-même comme essentiellement idéologique.

La persistance de ce fléau depuis les attaques du 11 septembre 2001 démontre que la parade n'a toujours pas été trouvée. D'après le colonel d'état-major Jacques Baud,<sup>15</sup> par ailleurs ancien analyste du Service de renseignement de la Confédération, cet échec s'explique par une incompréhension fondamentale par nos gouvernements des ressorts du terrorisme islamique. Selon lui, les Etats occidentaux ont trop investi dans l'antiterrorisme, outil tactique situé en aval de l'action terroriste et pas assez dans le contreterrorisme, grille d'analyse stratégique située en amont, dont le but est de véritablement comprendre la vision du monde et les motivations des islamistes. Seule la réflexion apportée par le contreterrorisme permettrait aux gouvernements d'éviter de créer des situations pouvant entraîner des attentats et de mieux les prévenir quand ils sont indépendants de leurs interventions géopolitiques. Pratiquée sur le long terme, l'anticipation stratégique devrait être plus efficace pour sauver des vies que la réaction tactique car elle est en mesure de supprimer avec le temps une partie importante des causes de la violence terroriste d'inspiration idéologique. Et elle serait particulièrement indiquée aujourd'hui compte tenu de la nouvelle stratégie de l'Etat islamique de se focaliser sur le jihad individuel. Ce terrorisme *low-cost* est en effet difficilement décelable par l'antiterrorisme pour deux raisons. Tout d'abord, ses moyens de communications contournent souvent le téléphone et

<sup>10</sup> « Ayman Al-Zawahiri, le cerveau d'Al-Qaïda, » L'Express, 2.5.2011, [https://www.lexpress.fr/actualite/monde/ayman-al-zawahiri-le-cerveau-d-al-qaïda\\_495384.html](https://www.lexpress.fr/actualite/monde/ayman-al-zawahiri-le-cerveau-d-al-qaïda_495384.html), consulté le 25.11.2017.

<sup>11</sup> « Fils d'un riche entrepreneur saoudien, Oussama Ben Laden était devenu l'homme le plus recherché du monde », Franceinfo, 2.5.2011, [https://www.francetvinfo.fr/monde/fils-d-un-riche-entrepreneur-saoudien-oussama-ben-laden-etait-devenu-l-homme-le-plus-recherche-du-monde\\_225059.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/fils-d-un-riche-entrepreneur-saoudien-oussama-ben-laden-etait-devenu-l-homme-le-plus-recherche-du-monde_225059.html), consulté le 25.11.2017.

<sup>12</sup> « Abdallah Azzam, le mentor », Jeune Afrique, 10.9.2007, <http://www.jeuneafrique.com/118984/archives-thematique/abdallah-azzam-le-mentor/>, consulté le 25.11.2017.

<sup>13</sup> David Bénichou, Farhad Khosrokhavar, Philippe Migaux, Le jihadisme, Op. Cit..

<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15</sup> Jacques Baud, *Terrorisme, mensonges politiques et stratégies fatales de l'Occident*, Editions du Rocher, Monaco, 2016

internet, ce qui le rend difficilement repérable. D'autre part, capable de mobiliser un grand nombre d'acteurs potentiels très éparpillés, il provoque une saturation des services de renseignement qui n'ont pas les moyens de suivre les faits et gestes de tous les suspects. Dans un tel contexte, l'utilisation de la police et du renseignement, préconisée par le conférencier, peut être certes utile pour empêcher des terroristes potentiels bien identifiés et surveillés de passer à l'acte une fois leur décision de frapper prise et documentée. Cependant, elle ne pourra empêcher qu'un grand nombre d'attentats se produisent.

Jacques Baud et François Meylan sont d'accord sur un point : les interventions militaires des Occidentaux et des Russes dans le monde arabo-musulman (Iraq, Libye, Syrie, Afghanistan, ...) se sont avérées totalement contreproductives dans la mesure où elles ont donné du grain à moudre aux islamistes exhortant leurs coreligionnaires à la « vengeance contre les mécréants ». Paradoxalement, l'aide humanitaire est aussi contreproductive selon l'ancien analyste du SRC car, en confrontant les populations assistées aux valeurs occidentales, elle bouleverse les équilibres des sociétés musulmanes et conduit très souvent à un rejet violent de notre civilisation. L'anticipation stratégique préconisée par Jacques Baud ne peut que nous inciter à ne plus nous mêler du tout des affaires du Proche et Moyen Orient, tant au niveau politique qu'économique et social, pour éviter d'y générer du ressentiment à notre égard, lequel peut ensuite servir de légitimation à la violence terroriste.

Un autre volet essentiel du contreterrorisme devrait être de lutter énergiquement en Europe contre le salafisme, un mouvement sectaire, homophobe, antisémite, viscéralement opposé aux principes de laïcité, d'égalité des religions, des sexes et des individus. Toutes les associations contrôlées par la confrérie des Frères musulmans qui sont les militants les plus organisés, les plus actifs, et donc les plus dangereux du salafisme devraient être dissoutes. Dans la plupart des pays d'Europe, cette nébuleuse ne fait pas qu'œuvrer à l'établissement d'une contre-société parallèle qui refuse aujourd'hui l'intégration et menace

à terme l'intégrité de l'Etat. L'islam radical constitue également le terreau idéologique sur lequel le terrorisme islamique prospère. Pendant trop longtemps, nos gouvernements ont laissé se multiplier chez nous les réseaux délétères des adeptes d'Al-Banna, de Qotb et d'Al-Qaradawi.<sup>16</sup> La longue période de tolérance de l'intolérance que nos dirigeants ont autorisée doit cesser. Les défenseurs inconditionnels de la diversité religieuse doivent comprendre qu'interdire un mouvement dont la posture remet en cause nos libertés fondamentales ne constitue aucunement une entrave à ces libertés. C'est un droit légitime de notre démocratie que de se protéger contre ses ennemis. Pour justifier leur inaction, de nombreux dirigeants prétendent que nos lois sont un obstacle à la lutte contre l'islam radical. Ceci est inexact. En fait, tout est une question de courage politique car les bases légales pour une interdiction de l'extrémisme musulman existent déjà.<sup>17</sup> En 2003, la Cour européenne des droits de l'homme – dont la Convention a été ratifiée notamment par la Suisse et la Turquie – a confirmé son arrêt de 2001 approuvant la dissolution du parti salafiste turc Refah Parisi par la Cour constitutionnelle turque, au motif « *qu'une attitude ne respectant pas le principe de laïcité ne sera (...) pas acceptée comme faisant partie de la liberté de manifester sa religion* », et en ajoutant que « *nul ne doit être autorisé à se prévaloir des dispositions de la Convention pour affaiblir ou détruire les idéaux et valeurs d'une société démocratique.* » Par ailleurs, la CEDH a déclaré en 2003 la charia « *incompatible avec les principes fondamentaux de la démocratie tels qu'ils résultent de la Convention.* »<sup>18</sup> Rappelons que les islamistes demandent que la charia soit la source du droit (fiqh) pour les musulmans quel que soit le pays où ils résident.

**Stéphane Dutu**

Rédacteur des comptes-rendus  
des conférences-lunch

<sup>16</sup> Mireille Vallette, Le radicalisme dans les mosquées suisses, Op. Cit..

<sup>17</sup> « Peut-on interdire le salafisme ? » Figaro Vox, 30.8.2016.

<sup>18</sup> Cour européenne des droits de l'homme, Rapport annuel 2003.

# LA SÉCURITÉ SUISSE PAR LA PRATIQUE

PAR STEPHAN DAVIDSHOFER

---

Au cours de sa conférence du 31 octobre 2017, Stephan Davidshofer, maître-assistant au département de sciences politiques et relations internationales d'UNIGE, nous a livré les résultats d'une enquête sur la sécurité en Suisse effectuée conjointement par son université et l'École polytechnique fédérale de Zürich. Le but de cette enquête se basant sur près de 600 réponses à un questionnaire était d'étudier pour la première fois les pratiques de tous les acteurs du champ de la sécurité en Suisse.

D'après M. Davidshofer, le premier point mis en évidence par cette étude est le décalage entre politique et pratique. La politique de sécurité de notre pays est le produit du fédéralisme : à l'Etat fédéral revient la sécurité extérieure s'appuyant sur la diplomatie et l'armée, tandis que cantons et communes gèrent la sécurité intérieure. Or cette distinction est remise en cause du fait que des institutions fédérales s'impliquent de plus en plus dans la sécurité intérieure. Deux exemples :

- Fedpol, organisation fédérale, s'occupe de sécurité intérieure en coordonnant les actions des polices cantonales mais se déplace aussi hors des frontières pour recueillir et échanger des informations avec des polices étrangères, notamment sur les voyageurs du jihad,
- le corps des gardes-frontières, autre institution de la Confédération, est à la fois mis à contribution pour la surveillance classique des frontières mais aussi pour des missions de contrôle jusqu'à 30km à l'intérieur du territoire national ainsi que pour la protection des limites extérieures de l'espace Schengen.

Selon l'universitaire genevois, l'étude a également mis en évidence une tension marquée entre l'attachement à la neutralité du peuple suisse et sa reconnaissance d'une nécessaire coopération internationale en matière de sécurité. Tout comme le fédéralisme et la démocratie directe, la neutralité fait partie de l'identité helvétique et rien ne saurait y faire renoncer nos compatriotes. Cependant, depuis le début des années 2000, cette neutralité a évolué. De

stricte, elle est passée à différenciée et active, en particulier suite aux validations par le souverain :

- de l'adhésion à l'ONU en 2002,
- des accords de Schengen et de Dublin en 2005 qui permettent une coopération accrue entre Etats européens, l'un pour lutter contre la criminalité transfrontalière et l'autre pour prévenir les abus dans le domaine de l'asile politique.

Ce changement a permis à la Suisse de créer un équilibre entre neutralité et coopération internationale.

Pour le chercheur d'Unige, l'étude a aussi montré que la séparation entre sécurité intérieure et sécurité extérieure est devenue inopérante suite aux menaces transnationales. C'est la raison pour laquelle la Suisse, en adhérant aux espaces Schengen/Dublin, a adopté le concept des Smart Borders de l'UE. Ce système de sécurité qui prévoit quatre filtres confère des missions aux institutions suisses actives dans la sécurité aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de nos frontières :

- le premier filtre est le travail de prise de renseignements qui s'effectue dans les ambassades suisses concernant les personnes désirant se rendre dans notre pays : sont impliqués sur place, outre le personnel diplomatique, des employés du Secrétariat d'Etat aux migrations, de Fedpol et des Douanes,
- les trois autres filtres sont sous la responsabilité des gardes-frontières : participation à la surveillance des frontières extérieures de Schengen, contrôles aux frontières nationales et redéploiement à l'intérieur du pays.

Force est de constater que l'armée a du mal à trouver sa place dans cette nouvelle organisation de la sécurité. Préparée principalement pour des scénarios de guerres conventionnelles impliquant des conflits entre Etats, elle semble peu adaptée à la menace principale d'aujourd'hui : le risque de terrorisme généré par les flux migratoires incontrôlés qui submergent l'Europe. L'armée se trouve ainsi « sanctuarisée » dans ses espaces de cantonne-

ment et de répétitions sans pouvoir s'articuler dans le nouveau concept de sécurité organisé autour des menaces diffuses.

À l'issue de cet exposé ayant très bien présenté l'évolution de la pratique de la sécurité en Suisse pour faire face aux nouveaux risques, une série de questions nous est venue à l'esprit. N'est-il pas paradoxal que les problèmes migratoires et le terrorisme jihadiste soient devenus les principales préoccupations des professionnels de la sécurité en Suisse, alors que les accords de Schengen et Dublin étaient censés permettre à notre pays d'éviter ces

problèmes, grâce au bouclier de protection européen en matière de lutte contre les abus dans le domaine de l'asile politique et de neutralisation des réseaux criminels et terroristes ? Schengen et Dublin étaient-ils vraiment des systèmes adaptés aux défis qu'ils devaient relever ? En violant unilatéralement les accords de Dublin, Mme Merkel est-elle la seule responsable du chaos qui s'en est suivi ?

**Stéphane Dutu**

Rédacteur des comptes-rendus des conférences lunch

---

## LA CHRONIQUE FÉDÉRALE

**PAR LE MAJ P. MAYER, COMITÉ EXÉCUTIF DE LA SSO,  
RESPONSABLE DES QUESTIONS DE POLITIQUE DE SÉCURITÉ**

---

### La rivière s'écoule lentement durant l'entre-saison Fédérale

**Parmelin au milieu du gué avant l'arrivée de ses nouveaux collègues**

L'acquisition d'un nouvel avion de combat fait l'objet d'intenses discussions dans les travées du Palais fédéral. Comme trop souvent, la politique politicienne a pris le dessus. M. Parmelin a pu obtenir du Conseil fédéral l'adoption d'un arrêté de planification. Cet arrêté prévoit l'allocation de 8 milliards de francs à AIR 2030, dans le cadre du budget ordinaire de l'armée, pour le renouvellement de la flotte aérienne et à l'acquisition d'un système de missiles sol-air à longue portée afin de protéger les infrastructures critiques. Cet arrêté serait soumis au référendum facultatif, ouvrant donc la voie à un vote du peuple sur le principe de la protection et de la défense du pays, dans l'espace aérien comme au sol. Cet arrêté éviterait un débat focalisé sur le type d'avion. Enfin, le renouvellement des moyens de défense aérienne ainsi que les acquisitions d'autres moyens, non liés à la défense de l'espace aérien, sont prévus et seraient finançables. Le Conseil fédéral a en effet décidé, en novembre 2017, d'accorder au cours des prochaines années un taux de

croissance réel de l'ordre de 1,4 % par an au plafond des dépenses de l'armée. La Société Suisse des Officiers a soutenu le projet d'arrêté de planification dans sa réponse à la procédure de consultation. En effet, M. Parmelin a, selon nous, correctement évalué les priorités absolues et réuni des moyens financiers juste suffisants.

Mais l'arrêté prévu n'a pas l'heur de plaire, pour l'instant du moins, au PLR et au PDC qui ne sont pourtant pas opposés à l'achat proprement dit. Qu'en penser ? Les élections fédérales à venir jouent-elles un rôle ? Un lobby industriel fortement présent dans quelques cantons tâche-t-il de séparer BODLUV de l'avion pour limiter le risque de refus des missiles ? Rejeter l'arrêté en prétextant que le référendum facultatif crée un fâcheux précédent est-il un motif sincère ? Certains s'imaginent-ils vraiment qu'on évitera un vote du peuple parce qu'on suivrait la procédure normale d'acquisition, donc sans passer par le référendum facultatif ?

Nous adapterons notre position sur la méthode d'acquisition si cette dernière vient à changer. Le plus important est que l'acquisition pour au moins 8 milliards ait lieu le plus vite possible. L'examen de la situation résultant de la consultation des partis et milieux intéressés

a commencé. La décision définitive du Conseil fédéral aura vraisemblablement été prise par le nouveau collègue au moment où ce bulletin vous parviendra. M. Parmelin est-il encore à la tête du DDPS ? Évidemment, la réponse aura influencé la décision. Ou la décision pressentie aura influencé la réponse.

### Révision des conditions d'accès au service civil: vote populaire en vue

Il existe une autre menace sur l'armée. Dans le cadre du processus de modernisation et d'adaptation aux possibilités démographiques, les effectifs de l'armée ont fondu d'environ 400'000 personnes sous Armée 1995 à 100'000 en 2018. Malgré cette diminution drastique, cet effectif réglementaire ne sera pas atteint dans les cinq prochaines années. Cela veut dire que, onze mois à peine après l'introduction d'une nouvelle organisation de l'armée, on constate déjà l'épée de Damoclès qu'elle a au-dessus de la tête.

La loi actuelle sur le service civil est une cause importante de ce problème fondamental. Alors qu'on dénombrait 96 cas d'objection de conscience en 1996, pas moins de 6'785 personnes ont été admises au service civil en 2017. À l'évidence, il y a d'autres motivations que l'objection de conscience – la seule raison légalement admise - qui entrent en ligne de compte ! Vu que le service civil est en réalité devenu une alternative librement offerte aux citoyens astreints au service militaire, il faut d'urgence en diminuer l'attractivité et en limiter l'accès. Il y a, pour rester simple, deux cas de figure : celui des personnes qui demandent le passage au service civil avant leur école

de recrues, et celui des personnes qui le font après. Comment veut-on que l'armée remplisse efficacement ses tâches si les personnes déjà formées, aux frais des contribuables, et sur lesquelles l'armée compte, peuvent en démissionner avec effet immédiat et sans pénalité ? Surtout quand il s'agit de spécialistes ?

Le Conseil fédéral propose sept mesures pour réduire les possibilités d'accès au service civil. Ces mesures sont encore minimalistes, car la demande d'accomplissement du service civil ne devrait tout simplement pouvoir se faire qu'avant le début de l'école de recrues. Étant donné que les milieux pacifistes ont annoncé le référendum en cas de vote de la solution gouvernementale, une campagne populaire est d'ores et déjà programmée. Nous monterons au front pour convaincre la population.

### Retour de l'Amiral Nelson

Glissons un mot pour défendre notre industrie d'exportation liée à la sécurité, la défense et aux technologies de pointe. Son existence dépend de plus en plus – très largement même – de sa capacité à exporter. Or, du bon développement de cette branche économique pourvoyeuse d'emplois dépend une partie de l'autonomie technologique suisse dans des domaines sensibles. Ceux pour qui la souveraineté du pays ne compte que peu l'ont relevé. L'annonce que des armes helvétiques ont été vues dans la péninsule arabe, en zone de conflit, sonne comme un coup de Trafalgar. Du coup, l'assouplissement de l'ordonnance restreignant les possibilités d'exportation passe à l'as. Temporairement ?



**CONSEIL EN ASSURANCES, PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE  
ET PLANIFICATION À LA RETRAITE**

**PFS**  
CONSEILS SA  
ASSURANCES &  
GESTION DE PATRIMOINE

Votre contact : Philippe Schwarm  
T. 022 817 05 05 | [contact@pfsconseils.ch](mailto:contact@pfsconseils.ch) | [www.pfsconseils.ch](http://www.pfsconseils.ch) | 41, rue de la Synagogue, 1204 Genève

## SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018: 25<sup>e</sup> TIA À BERNEX

### HISTORIQUE DU TIA PAR LE PRÉSIDENT DE L'AORSL



Le samedi 8 septembre 2018 a eu lieu le Tir International de l'Amitié (TIA) au stand de tir de Bernex, auquel plusieurs membres de la SMG ont pris part, terminant notamment 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> au classement par équipes et plaçant pas moins de 6 tireurs dans les 20 premiers au classement individuel.

Le TIA a pour origine une amitié entre les officiers suisses de la SMG et ceux de l'AORSL, **A**ssociation des **O**fficiers de **R**éserve (Français) en **S**uisse et dans le bassin **L**émanique.

Notre association a été créée à Genève en 1911; elle a eu pour objectif de préparer et motiver les Français domiciliés en Suisse à se former avant et après leur service militaire qu'ils devaient accomplir en France dès leurs 18 ans...

Nos relations d'amitiés avec les officiers suisses ont pris une nouvelle dimension avec notre participation aux compétitions de tir GFS (Germano Franco Suisse) à Fribourg-en-Brigau en Allemagne.

L'AORSL a organisé pendant plus de 15 années les BAM et BSM (Brevet d'Alpiniste Militaire et Brevet de Skieur Militaire) auprès de l'EMHM (Ecole Militaire de Haute Montagne à Chamonix).

Nous recevons deux fois par année un grand nombre d'officiers et sous-officiers d'active ou de réserve de France, de Suisse et d'Europe. L'engagement de ces jeunes (et moins jeunes) à participer à ces compétitions et à obtenir les brevets BAM et BSM dans une ambiance d'amitié et de convivialité nous a incités à poursuivre, dans le même esprit, la continuité du GFS en créant le TIA (brevet de tir aux armes de guerre « 5 armes »).

Dès 1992, les premiers TIA se sont déroulés sur France à Annemasse (cible du Salève) puis au stand de Bonneville avec le support du 27<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains d'Annecy. En 2001 nous prenions attache avec le stand de Bernex et la SMG afin de poursuivre cette aventure après la professionnalisation de l'armée Française, cette dernière n'ayant plus les moyens de nous apporter un soutien logistique...

Grâce à l'aide de la SMG, du soutien du DDPS et des responsables du stand de Bernex, nous avons, à ce jour de notre 25<sup>e</sup> édition, reçu 3'426 tireurs de diverses nationalités,

suisse, française, italienne, belge, luxembourgeoise, allemande et des GI américains venus d'Allemagne.

Cette très belle compétition (unique en Europe) existe grâce à l'amitié entre toutes les associations, par la qualité des armes et un esprit de compétition de grande qualité.

Nous souhaitons faire perdurer ces très bons moments d'amitié et de plaisir à nous retrouver.

**Lcl © Pierre DELETRAZ**

Président AORSL



# BAL SMG 2018 : QUE LA FÊTE FUT BELLE !

PAR LE LT COL F. VALLOGGIA



Sous l'impulsion du nouveau président de la SMG et afin de renouer avec une tradition qui était jadis bien ancrée à Genève, la Société Militaire de Genève a constitué, début 2018, un comité *ad hoc* afin de mettre sur pied, durant l'année, un bal d'officiers à Genève. Conduit par le Lt col Flavien Valloggia, le comité était composé du col EMG Pierre-Michel Auer, du Lt col Jean-Jacques Herren ainsi que du maj Nicolas Jobin ; ces trois premiers officiers étaient d'ailleurs déjà derrière l'initiative des derniers bals de la SMG, qui se sont tenus en 2007 et 2010. D'emblée le comité s'est fixé deux objectifs principaux pour cette soirée : trouver un cadre genevois à la hauteur de l'événement et réunir une centaine de participants.

Outre les membres de la SMG, les officiers des sociétés romandes, nos camarades français de l'Association des Officiers de Réserve Suisse Léman (l'AORSL) ainsi que tous les jeunes officiers genevois non-membres de la SMG, ont été conviés par invitation. Le comité ayant à cœur d'associer de jeunes officiers à cet événement, un effort principal a été consacré pour susciter leur participation, notamment en proposant des tarifs préférentiels pour les moins de 26 ans. Cet effort a été payant dès lors que de nombreux jeunes lieutenants et premiers lieutenants sont venus à la soirée ; de plus, la SMG a pu compter, suite au bal, sur dix nouvelles adhésions de membres.







Après une planification qui s'est déroulée sur six mois, la soirée s'est tenue le samedi 29 septembre 2018 dans les salons prestigieux de l'hôtel *Le Richemond*. Son directeur, Christophe HILTY, et tout son personnel nous ont accueillis de manière remarquable; ancien officier de l'armée française, ce dernier a en effet mis un point d'honneur à créer les meilleures conditions pour que cet événement « militaire » soit mémorable.

Après un apéritif, le dîner gastronomique, élaboré par les chefs Philippe Bourrel et Gilles Robert, a été suivi de la soirée dansante, qui s'est terminée aux petites heures du matin. Parmi les personnes présentes, mentionnons deux officiers généraux et leurs épouses, le divisionnaire Claude Meier, chef de l'État-major de l'armée ainsi que le brigadier Mathias Tüscher, commandant de la première brigade mécanisée, ainsi que plusieurs officiers romands et des officiers français de l'AORSL.

Cet événement a été un franc succès, tant au niveau de la participation (cent personnes) qu'au niveau des prestations culinaires et bachiques de l'hôtel. Discussions à bâtons rompus, éclats de rire, souvenirs de service et rencontres entre différentes générations d'officiers ont, dès l'apéritif, créé une excellente ambiance tout au long de la soirée et ont permis de chaleureux échanges entre les participants. Cette soirée fut également l'occasion pour nos compagnes et épouses de se rencontrer et d'échanger... notamment leurs plaintes relatives à nos « *trop longues et fréquentes* » périodes de service... Comme l'a relevé le Lt col Valloggia lors de son allocution de bienvenue, ce haut niveau

de qualité n'a pu être possible que grâce aux généreux (et précieux) sponsors, qui ont permis de boucler le budget d'un évènement de cette ampleur. A cet égard, que ces derniers, soit le REY GROUP HÔTELS & IMMOBILIER, LA MOBILIERE, la régie GRANGE & CIE ainsi que la BANQUE DU LÉMAN soient encore ici chaleureusement remerciés.

Enfin, rappelons que les photos de la soirée peuvent être visionnées et téléchargées sur le site du photographe Marc Inderkum (<https://www.marcinderkum.com/Public/BAL-SMG-2018/n-x5HPgc>, mot de passe: smg29918).

Forts de l'expérience très positive et des excellents retours des participants, espérons que cet essai puisse maintenant se concrétiser dans la durée, avec un évènement de ce type tous les trois, voire quatre ans. Ce n'est qu'une fois un tel rythme établi et confirmé, que la tradition des bals d'officiers à Genève pourra être considérée comme durablement rétablie !

Toutes les photos : Marc INDERKUM  
([photo@marcinderkum.com](mailto:photo@marcinderkum.com))



## IN MEMORIAM

La section de tir de la SMG a la tristesse de faire part du décès du

### Plt Jan Brandt

survenu le 14 septembre 2018 dans sa 91<sup>e</sup> année

Fidèle membre de son comité et directeur adjoint de tir de 1960 à 1995.

Nos sincères condoléances vont à sa famille et à ses proches.



## TÉLÉGRAMME SMG



Réunie en assemblée générale le 4 décembre 2018, l'AVIA Genève a accepté le principe de la fusion de son association avec la Société Militaire de Genève.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la SMG comptera donc une section AVIA-GE, organisée selon un règlement intérieur lui aussi approuvé lors de

l'assemblée de l'AVIA, et dont les décisions ponctuent ainsi un processus de fusion lancé au printemps 2018. Le comité SMG remercie vivement les artisans de cette fusion, dont le colonel Guy REYFER, qui présidera l'AVIA Genève jusqu'au 31 décembre prochain. Le nouveau représentant de l'AVIA – GE au comité de la SMG est le colonel Gilles BOURQUIN.

## NOUVELLES BRÈVES DE LA SMG



**Le vendredi 26 octobre 2018**, le président représente le canton de Genève à la cérémonie de promotion de l'EO méd 41-2 à Moudon.

Le dimanche 5 novembre 2018, le président représente la SMG lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre organisée par la société des Alpini de Genève.

**Le vendredi 9 novembre 2018**, la rencontre politique-militaire (RPM) 2018 a lieu au local de la société. Le président, le maj EMG Guillaume GENOUD, le vice-président, le cap Diego CARRILLO ainsi que le C comm, le maj EMG Murat ALDER, accueillent une quinzaine de politiciens du monde genevois en présence du cdt div ter

1, le div Yvon LANGEL, du cdt EM cant li ter GE, le col EMG Denis MASTROGIACOMO, et du cdt d'arrondissement, le maj Nicola SQUILLACI.

**Le samedi 10 novembre 2018**, l'assemblée générale annuelle de la SMG a lieu à la Salle des Rois en présence du Chef de l'Armée, le Cdt de corps Philippe REBORD.

**Le dimanche 11 novembre 2018**, la SMG défile derrière son président avec un détachement de 16 officiers lors de la traditionnelle Cérémonie du Souvenir.

**Le mardi 27 novembre**, le vice-président, le lt col Pierre-Henri HEIZMANN, représente la SMG à la réunion du comité de la RMS au Centre Général Guisan à Pully.

# 204<sup>EME</sup> COMMEMORATION DE LA RESTAURATION

DIMANCHE 30 DECEMBRE 2018 17H00  
COUR SAINT-PIERRE

**ATTENTION  
CHANGEMENT DE LIEU**

En raison des travaux en cours sur l'Esplanade de la Treille, cette année, la cérémonie se déroulera devant le parvis de la Cathédrale.

## INVITATION

Vous êtes cordialement invité(e) à commémorer la fin de l'occupation de Genève par les troupes napoléoniennes et la restauration de la République. A l'issue de la manifestation publique, les membres de la SMG seront reçus au local pour le traditionnel vin chaud, les chants et discours patriotiques.

## PROGRAMME

- Lecture de la Proclamation  
Plt Vincent Gillet
- Pose de la couronne  
Etudiants de Zofingue
- Allocution de circonstance  
Br Yves Charrière
- Mot de l'autorité politique  
M. le Conseiller d'Etat  
Pierre Maudet

Avec la participation de la  
Compagnie des Vieux-Grenadiers



GENÈVE, LA RESTAURATION: DÉPART DES TROUPES FRANÇAISES (1813) BGE, CENTRE D'ICONOGRAPHIE GENEVOISE (VERS 1914)

**P.P.**  
CH-1211 Genève 2  
Poste CH SA

RETOUR:  
Lt col Philippe KUNZI  
Rue de Genève 129  
1226 Thônex

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE LA 14-18 DES SOLDATS SUISSES EN BD

Quand les Editions Cabédita dont la mission première est d'encourager la connaissance de l'histoire suisse s'associent à Samuel EMBLETON, jeune bédéiste passionné d'histoire, cela donne un résultat original de belle facture sous la forme d'une nouvelle collection de BD dont le premier titre vient de paraître.

Au sein d'un scénario original, ayant pour objet l'histoire des soldats suisses durant la guerre 14-18, Samuel EMBLETON met en scène un enfant en randonnée dans le Jura avec ses parents, qui se retrouve soudainement projeté une centaine d'années en arrière, en 1917.

À travers ses yeux, le lecteur part à la découverte de la vie des soldats mobilisés pour défendre la neutralité suisse pendant la Première Guerre mondiale. Il se laisse emporter dans une histoire qui redonne vie aux anecdotes et écrits laissés par les militaires qui ont vécu la mob: la peur, la frustration, les bons moments,

les confrontations, les instants tragiques et l'ennui. Une vie dure pour les soldats et les familles, mais également ponctuée de moments insolites, comiques et surprenants.

Dans la seconde partie, le lecteur

découvre comment la Suisse a vécu ces années difficiles. Une carte l'oriente également vers des lieux où l'on peut encore observer des vestiges de l'époque sur territoire helvétique.

BD'Historic vise à rendre des sujets importants mais peu connus de l'histoire suisse accessibles à un large public avec légèreté et une touche

d'humour. Dans ce tome chaque anecdote est inspirée des écrits d'époque et chaque image a été réalisée avec une grande attention portée sur les détails historiques.

Editions Cabédita, Garde à la frontière – La 14-18 des soldats suisses en BD, 48 pp. couleur, Fr. 28.-

